



Attestation d'accueil

Application de la loi du 26 novembre 2003

Ordonnance du 24 novembre 2004

Art.L211-8 du code de l'entrée et du séjour des étrangers

(tel qu'issu de la loi N°2007 du 24 décembre 2007 de finance pour 2008, en son article 103)

- **Si vous êtes locataire (tout document doit être présenté en original et copie)**
 - **Un timbre fiscal de 30 €uros**
 - Une attestation de prise en charge financière de séjour de l'hébergé.
 - Le contrat de location.
 - Dernière feuille d'imposition ou ne non imposition et justificatif des revenus de la caf.
 - Une pièce d'identité en cours de validité(CNI, passeport, carte de résident, titre de séjour **Sauf permis de conduit ou passeport étranger**).
 - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer , EDF, Téléphone fixe).
(Les quittance de loyer manuscrite ne sont pas admise).

- **Si vous êtes propriétaire (tout document doit être présenté en original et copie)**
 - **Un timbre fiscal de 30 €uros**
 - Une attestation de prise en charge financière de séjour de l'hébergé.
 - Titre de propriété.
 - Dernière feuille d'imposition ou de non imposition et justificatif de la caf.
 - Une pièce d'identité en cours de validité(CNI, passeport, carte de résident, titre de séjour **Sauf permis de conduit ou passeport étranger**).
 - 1 justificatif de domicile de mins de 3 mois (quittance de loyer , EDF, Téléphone fixe).
(Les quittance de loyer manuscrite ne sont pas admise).

- **Dans les deux cas fournir les renseignement suivant sur la personne que vous allez accueillir.**
 - Nom et prénom
 - Date et lieu de naissance
 - N° de passeport
 - Adresse de domicile (au pays)
 - Préciser votre lien de parenté

Attestation de prise en charge

Je soussigné (e) M.....

Agissant en qualité d'hébergeant, domicilié(e).....
.....Villecresnes.

Atteste prendre en charge le séjour temporaire en France de

M.....accompagné (e) de

M.....pour une période allant du

.....au

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Villecresnes

Le.....

Signature de l'hébergeant